

Se former à la psychothérapie dans les écoles privées ?

Oui

■ Pourquoi réserver les études et le titre de psychothérapeute aux détenteurs de masters universitaires ? La diversité des profils garantit une variété de thérapeutes. Certaines écoles privées ne sont pas sérieuses ? C'est la raison pour laquelle il faut une loi pour reconnaître les bonnes. Et il y en a, qui forment en plusieurs années, avec évaluations individuelles et collectives et accent sur le travail personnel.

FRANÇOISE DAUNE

Présidente de la plateforme des professionnels de la santé mentale.

Des bruits circulent selon lesquels la ministre de la Santé, Maggie De Block, serait occupée à détricoter le projet qui était sur la table concernant la réglementation de l'exercice de la psychothérapie. En marge de son travail, les positions les plus virulentes s'opposent à nouveau. Entre autres motifs de désaccords, la formation des thérapeutes. Certains veulent réserver l'accès aux formations certifiantes aux seuls universitaires détenteurs d'un master en lien avec la santé. Et vous ?

Sur ce qui se prépare, d'abord, rien ne filtre. Madame Onkelinx avait, à l'époque, réuni autour de la table, universitaires, non universitaires, et différents acteurs. Et nous étions arrivés à un compromis. Sur ce qui se prépare maintenant, en revanche, rien ne filtre sauf des bruits. Concernant les formations, on s'était mis d'accord pour également permettre l'accès aux formations certifiantes à des bacheliers. C'est cette partie qui disparaîtrait. Or il est important de conserver une diversité dans les profils des futurs psychothérapeutes.

Ensuite, concernant les formations, j'estime qu'on peut tout à fait se former très correctement à la psychothérapie dans des formations privées. J'attire d'ailleurs votre attention sur le fait que pas mal de formateurs à la psychothérapie extérieurs ont été attirés dans les universités pour donner ces cours. C'est qu'elles leur reconnaissent des compétences, non ?

Selon vous, toutes les écoles et instituts privés qui forment à des métiers d'aide et d'écoute sont donc efficaces ?

Je ne dis pas cela non. Notre plateforme des professionnels de la santé mentale a vu le jour en 2001 et regroupe les membres de différentes écoles mais aussi des universitaires qui forment à la psychothérapie, dans le but de défendre le métier de psychothérapeute ou, en tout cas, une même définition de la formation pour prétendre obtenir ce titre. L'objectif est d'éviter un certain nombre de charlatans qui s'autoproclament psychothérapeutes. Les associations et formations en question se sont regroupées car elles correspondent aux courants actuellement

reconnus par la loi du 4 avril 2014. Il y en avait d'autres qui se sont retirées en s'apercevant qu'elles ne remplissaient pas les critères. Il faut que les critères de formation, universitaire ou pas, ainsi que d'obtention du titre, soient précisément définis. Et même que les écoles et instituts qui peuvent enseigner soient eux aussi reconnus.

De nombreux professeurs (émérites) en Facultés de psychologie ou de médecine revendiquent une formation solide pour les psychothérapeutes. Ils critiquent que certains veuillent accéder au titre de psychothérapeute en se formant dans le privé et, ce qui est le job le plus rentable, fassent eux-mêmes de la formation privée à la psychothérapie. Non ?

Que les personnes qui se forment à la psychothérapie ne sont pas attirées par l'appât du gain. Ces formations sont chères. Les gens doivent déboursier un minerval qui permet d'organiser les cours. L'investissement est énorme.

Justement, les écoles privées n'ont-elles pas intérêt à avoir un maximum d'inscrits ?

Les écoles sérieuses limitent le nombre d'inscrits. Certaines écoles posent par ailleurs déjà des critères importants à l'inscription. Les écoles de notre plateforme forment également en plusieurs années, elles sont exigeantes. Le nombre d'heures de cours théoriques et pratiques est fixé par la loi. Pas question de certification après un an ou deux week-ends ! Les écoles reprises sur la plateforme prévoient également des supervisions individuelles, des supervisions de groupe, il y a des exigences en termes de travail personnel... Et puis, bien sûr, il y a un certain nombre d'heures de stages obligatoires. Je noterais aussi que, bien souvent, les personnes qui s'inscrivent à ces formations sont des gens plus âgés qui ont une expérience et un parcours de vie. Une des raisons qui nous poussent à réclamer cette loi est précisément d'éviter que n'importe quelle école puisse être reconnue.

Mais qu'est-ce qui empêchera quelqu'un de se dire thérapeute de vie, par exemple, au lieu de s'appeler psychothérapeute, et d'accompagner quelqu'un ?

Rien mais au moins le public choisira en toute connaissance de cause. Et les patients devraient pouvoir se plaindre, alors que ce n'est pas le cas aujourd'hui, à une instance désignée pour cela.

Entretien : Monique Baus

- La loi qui reconnaîtra le titre de psychothérapeute doit entrer en vigueur en septembre 2016 maximum.

- Des bruits circulent : Maggie De Block déconstruirait le texte voté en 2014 sous Laurette Onkelinx.

- Il n'en faut pas plus pour déterrer les vieux débats.

Mais de quoi parle-t-on ?

Définitions

Psychothérapeute. Il s'agit d'une personne traitant la souffrance psychique des patients en établissant avec eux une relation interpersonnelle. Il peut s'agir d'un psychiatre,

d'un psychologue ou de toute autre personne ayant suivi une formation à l'une ou l'autre forme de psychothérapie (psychanalyse, humaniste, ...)

Psychiatre. Le psychiatre est un médecin spécialisé en santé mentale. Il est le seul à pouvoir prescrire des médicaments.

Psychologue. Le psychologue est spécialisé dans la compréhension du comportement humain. Il doit être diplômé universitaire de psychologie. L.V.

Non

■ Comme aux Pays-Bas, pour devenir psychothérapeute, il faudrait un diplôme de psychologue ou de médecin psychiatre et y adjoindre une formation en psychothérapie de 3^e cycle. L'université garantit le sérieux et la validation scientifique des traitements. A côté, les formations privées en psychanalyse fleurissent, même les plus farfelues : sophia-analystes, travailleurs de la voix ou praticiens du souffle.

“Pour les petits problèmes en santé mentale, tout marche dans une certaine proportion, que ce soit les prières, davantage de loisirs ou chanter en chœur. Avec n’importe quoi, on peut avoir des résultats. Mais concernant des problèmes plus lourds – phobie ou obsession – il faut des thérapies plus efficaces.”

JACQUES VAN RILLAER

Professeur de psychologie émérite à l'université de Louvain et à l'université Saint-Louis.

Dans le débat actuel pour porter le titre de “psychothérapeute”, quelle formation est souhaitable ?

Il existe des praticiens non universitaires qui, avec beaucoup d'intuition, s'avèrent doués pour l'aide psychologique. Il existe aussi certains diplômés en psychologie peu compétents et malhonnêtes. Mais globalement, je pense que pour pratiquer la médecine, il faut un docteur en médecine. Et pour pratiquer la psychothérapie, il faut un professionnel ayant étudié pendant des années la psychologie ou la psychiatrie. A défaut, il faut se limiter à des cas simples, comme font les coaches. Je crois que Maggie De Block, ministre de la Santé, va s'inspirer du modèle hollandais et non français, comme le souhaitait M^{me} Onkelinx (depuis Lacan, la France, avec l'Argentine, est LE pays de la psychanalyse). De la sorte, pour devenir psychothérapeute, il faudrait un diplôme de psychologue ou de médecin psychiatre et y adjoindre une formation spécifique en psychothérapie de 3^e cycle. Et comme aux Pays-Bas, rien n'en empêche qu'une foule de gens continuent à proposer de l'aide psychologique, de l'hypnose ou du counseling en s'appelant thérapeute psycho-spirituel, hypothérapeute, coach, thérapeute jungien ou analyste. Maintenant, pourquoi ces derniers tiennent-ils tellement à obtenir le titre de “psychothérapeute” ? Probablement à cause de la perspective d'un remboursement par la sécurité sociale. Mais c'est impayable vu le nombre d'intervenants ! Il y a déjà en Belgique, je crois, 1 4 000 psychologues cliniciens universitaires susceptibles de proposer des psychothérapies. C'est suffisant.

Pourquoi les masters universitaires en psychologie ou en médecine psychiatrique seraient-ils plus adéquats ?

In fine, les connaissances scientifiques sont plus solides, ce qui n'exclut pas l'intuition ou l'expérience qui doit les accompagner, en médecine comme en psychologie. Il existe des lois du comportement. Elles permettent aux publicitaires d'influencer les consommateurs. Elles jouent aussi pour, par exemple, la formation de phobies ou d'obsessions. Les psychologues scientifiques en ont acquis une connaissance pour proposer des traitements efficaces et relativement rapides. Et pour valider ces traitements, il faut des chercheurs, des doctorants, des bourses d'études, ce qui est impensable dans des écoles privées.

Que reprocher aux écoles privées ?

Elles fleurissent pour toutes les thérapies, jusqu'au plus farfelues. Je vous invite à visiter la “Plate-forme des professions de la santé mentale” qui regroupe des psychanalystes, des bioénergéticiens, des haptonomes, les sophia-analystes, les “travailleurs de la voix”, les “praticiens du souffle”, etc. Entendons-nous, pour les petits problèmes en santé mentale, tout marche dans une certaine proportion, que ce soit les prières, davantage de loisirs ou chanter en chœur. Avec n'importe quoi, on peut avoir des résultats. Mais concernant des problèmes plus lourds – une personne qui se lave quarante fois les mains par jour ou un agoraphobe qui n'ose plus sortir de chez lui – il faut des thérapies plus efficaces.

Ces écoles privées ne manquent pourtant pas de soutiens...

Par deux types de gens. D'abord des personnes qui n'ont pas de diplôme de psychologue ou de médecin psychiatre. Il est révélateur que la présidente de la “Plate-forme des professions de la santé mentale”, M^{me} Daune, a un diplôme d'infirmière et travaille sous le titre de “psychothérapeute psychanalyste”. Ce n'est guère sérieux. Ensuite certains psychologues et psychiatres en sont aussi partisans. Pourquoi ? Parce qu'ils peuvent y dispenser des formations privées. C'est un business qui n'a pas grand-chose à voir avec le souci de traiter de façon compétente les troubles mentaux. A leurs “étudiants”, les psychanalystes formateurs imposeront ainsi “une analyse didactique”, soit une formation personnelle, qui peut durer longtemps – minimum dix ans en France ! Ce peut devenir une source de souffrance terrible pour “l'élève” voire d'abus de pouvoir dans le chef du formateur. Les risques de dérives business y sont évidents. Pas à l'université. Les étudiants y payent leur minerval, sans plus. Il est donc nécessaire de protéger les gens contre certaines de ces formations privées.

Entretien : Thierry Boutte